



Activité physique et lutte contre la sédentarité en Bretagne



**Colloque ICAPS – Abbaye aux Dames, Caen
15 novembre 2022**



ICAPS en Bretagne : Une démarche concertée qui s'inscrit dans une stratégie partagée



Activité physique et lutte contre la sédentarité en Bretagne

2018 L'Académie devient
partenaire du Plan régional
Sport Santé Bien-être



Une dynamique partenariale :
Académie, ARS, DRAJES

Un
enjeu

La lutte contre la sédentarité
et l'inactivité physique chez
les jeunes bretons

4
objectifs

- Informer sensibiliser
- Recenser les « bonnes pratiques »
- Valoriser ces « bonnes pratiques »
- Accompagner, développer



Etablir un état des lieux
Identifier les publics cibles

Créer des événements,
sensibiliser, informer, former,
recueillir des données



Ecole
maternelle

Ecole
élémentaire

Collège

Lycée

Université

ICAPS : un programme probant qui s'inscrit dans une stratégie partagée











ICAPS en Bretagne : Un déploiement progressif

- Présentation aux acteurs santé/sport/éducation nationale en septembre 2020
- Relance de la dynamique en février/mars 2021, identification de 4 projets, accompagnement CNDAPS
- AMI en mars 2022, à destination des établissements scolaires, collectivités, associations...
 - 27 dossiers déposés, 15 retenus
 - 4 sessions de formation en juin 2022, un accompagnement du CNDAPS, des financements en septembre



2021 >> 2022

		Ecoles
		Collèges
		Lycées
		Communes/cté de communes
		Associations

19 projets accompagnés
Une diversité de territoires
Une diversité d'acteurs

ICAPS en Bretagne : des axes qui guident ce déploiement concerté

- Une inscription dans une démarche globale et positive d'École Promotrice de Santé
- Une démarche de projet fondée sur l'évaluation diagnostique et sur le suivi des effets
- Un soutien à l'innovation pédagogique au service de la création d'environnements favorables au changement des comportements
- Un accent porté sur le parcours de l'élève dans sa continuité et dans sa cohérence pour favoriser la pérennité de ces changements de comportement (lien école/collège/lycée)
- Une nécessité d'agir en partenariat temps scolaire / temps péri-scolaire / hors temps scolaire